

Les Cahiers de droit



L'évolution des structures de l'administration locale déconcentrée en France. L'exemple du département du Pas-de-Calais et de la Région du Nord, par George DAWSON, préface de Roland Drago, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1969, 567pp., 67,50F.

Partice Garant

Volume 10, Number 3, 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004685ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004685ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Garant, P. (1969). Review of [*L'évolution des structures de l'administration locale déconcentrée en France. L'exemple du département du Pas-de-Calais et de la Région du Nord*, par George DAWSON, préface de Roland Drago, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1969, 567pp., 67,50F.] *Les Cahiers de droit*, 10(3), 592–593. <https://doi.org/10.7202/1004685ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

part of the memoirs. However, the sections in the book dealing with this theme are thoroughly disappointing. All that he mentions has been said before — most of it can be found in textbook-surveys of Canadian History. Even the three themes of Church and State, imperialism, and political theory remain unoriginal in themselves and contribute little to the understanding of the times in which Dandurand lived although they do shed some light on the Senator as an individual. In short, the historian will find little or nothing here to interest him and, as mentioned earlier, it is Mr. Hamelin, as editor of a book supposedly intended for specialists, who bears the responsibility for this error in judgement.

It may be said that autobiography is a dangerous but pleasant way to introduce the novice to history. The general reader will not be disappointed by a perusal of Senator Dandurand's memoirs. There is enough detail to make the book readable and human so that it is not an arid treatise on domestic and international affairs. The smattering of history that most people have of this period is enhanced by an alphabetically arranged list of the major figures and their important dates and achievements. The Introduction by Marcel Hamelin is critical enough so that the non-specialist can see where Dandurand's *parti pri* lies and, so, read without forgetting that he is seeing sixty years of Canadian history through someone else's eyeglasses.

It is worth pointing out that the book is suitable only for the more affluent among the general public since not everybody feels up to paying \$6.75 for a paperbound volume.

Paul CORMIER,
*Department of Social Sciences,
Saint Lawrence College,
Quebec City*

L'évolution des structures de l'administration locale déconcentrée en France. L'exemple du département du Pas-de-Calais et de la Région du Nord, par George DAWSON, préface de Roland Drago, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1969, 567pp. 67,50F.

Les juristes francophones accueilleront avec beaucoup de satisfaction l'ouvrage de George Dawson qui inaugure une nouvelle collection, la « *bibliothèque de science administrative* » dirigée par les professeurs Jean Boulones et Roland Drago de la faculté de droit de Paris. Cette collection tout comme la « *bibliothèque de Droit public* » dirigée par le professeur Waline publie les meilleurs thèses des facultés de Droit françaises (cette dernière en est à sa 85^e publication).

Nos institutions administratives sont certes fort différentes des institutions françaises, quoique de nombreux problèmes soient communs à toutes les administrations nationales : l'ère d'interventionnisme étatique que nous connaissons pose en France comme ici le problème de la régionalisation des structures, soit une remise en question des institutions locales traditionnelles.

L'ouvrage de George Dawson étudie dans une première partie l'évolution des institutions administratives déconcentrées, dégageant d'une part des principes généraux qui ont présidé à leur création à l'époque napoléonienne et à leur évolution subséquente ; l'auteur procède parallèlement à la description concrète de ces institutions dans le cas d'une circonscription déterminée, le Département du Pas-de-Calais et la région du Nord. C'est sous l'autorité du Préfet que furent placés pendant toute la période qui va de 1800 à 1964 les services extérieurs des ministères. Jusqu'en 1914 l'unité institutionnelle est parfaitement réalisée grâce à une rationalisation qui se situe aux antipodes de ce qu'on a connu au Québec notamment. A partir de 1914, l'on s'achemine vers une crise, celle de la régionalisation, qui vient près d'être dénouée comme chacun le sait lors du référendum d'avril 1969. Les causes de cette crise furent l'étatisation de nombreux services, c'est-à-dire la prise en charge par les ministères de services autrefois placés sous la juridiction du Département ou des communes ; ceci s'est produit notamment dans le domaine de la sécurité sociale, de l'éducation, de la santé, de l'hygiène publique et dans le domaine agricole. A cela il faut ajouter

la création de nouvelles institutions sociales, de nouvelles institutions à caractère économique, des institutions financières et des institutions techniques.

Dans la seconde partie, l'auteur s'attaque aux problèmes des réformes nécessaires pour retrouver « une nouvelle unité » par le maintien du cadre traditionnel du département ou l'élargissement de ce cadre aux dimensions de la région. L'une ou l'autre de ces formules sont intéressantes pour nous du Québec quoique ce soit la seconde qui puisse davantage nous être utile. L'auteur y relate les expériences régionales que la France a connues sous la III^e République, sous les gouvernements de Vichy de 1939 à 1944 et à la libération ; enfin il s'attarde aux efforts déployés par la V^e République en vue de l'instauration définitive d'une structure juridique régionale globale.

La réforme régionale du 14 mars 1964 fait l'objet d'une étude approfondie. Elle ne détruit pas le Département mais vise à « instituer au niveau régional des structures permettant au gouvernement de mettre en œuvre sa politique d'aménagement du territoire par une déconcentration accrue dans le domaine du plan et des investissements publics » (p. 482). Il ne s'agit pas de créer une nouvelle collectivité décentralisée dotée d'un patrimoine et d'un budget propre qui se situerait entre le Département et le gouvernement de Paris, mais de créer un centre de coordination administrative des services.

Il semble, comme le souligne l'auteur, que ce cadre régional de 1964 qui est d'ailleurs identique aux circonscriptions d'action régionales créées en 1955 pour la mise en œuvre de programmes d'action économique régionaux ne soit plus tellement valable ; il ne permet pas un « rééquilibre de l'espace économique français ». L'échelon régional résultant de la réforme de 1964 apparaît incomplet et inachevé.

Pour l'auteur les solutions définitives seront trouvées en ne négligeant pas les enseignements du passé et en respectant certains équilibres fondamentaux dont la sauvegarde est indispensable. Un nouvel équilibre doit être recherché entre les structures centralisées et décentralisées. Un

nouvel équilibre doit aussi être découvert entre « la spécialisation et l'unité de direction ». Ces équilibres seront probablement et toujours difficiles à réaliser. L'auteur conclut à la nécessité de se mettre en état de « réforme permanente ».

L'ouvrage de monsieur Dawson est d'un grand intérêt pour les juristes québécois qui veulent approfondir leur connaissance de l'Administration car il nous découvre « ce que peut et ce que doit être le style propre de la science administrative française » comme le souligne M. le professeur Drago dans la préface. Cette approche fondée « sur une méthode dérivée de la méthode juridique » est différente des « behavioral sciences telles qu'elles sont pratiquées aux États-Unis, des études purement sociologiques de l'administration ou des sciences de l'organisation » ; elle emprunte aux unes et aux autres tout en conservant son originalité ; elle se fonde aussi sur l'expérience administrative qui, seule, permet de voir l'administration de l'intérieur. Aussi le juriste éprouve-t-il beaucoup de facilité à aborder ce genre d'études qui lui découvre néanmoins des horizons nouveaux.

Tous ceux qui auront à étudier la mise en place de structures régionales chez nous auront grand intérêt à consulter cet ouvrage.

Patrice GARANT,
Professeur à la faculté de Droit,
université Laval

The Quebec Act, par Reginald COUPLAND, Oxford, Clarendon Press, 1968, 225 pages.

L'ouvrage de Reginald Coupland fut publié pour la première fois en 1925. Épuisé depuis plusieurs années, ce n'était pas un luxe qu'il fut réédité en 1968.

Lorsqu'il est question d'histoire, davantage que de droit, et plus encore d'histoire du Canada, il n'est pas superflu de faire état du souffle qui anime. Ce qui demeure vrai, au-delà d'un scientisme plus ou moins formel, l'est *a fortiori* à propos des contributions d'époque. Or l'ouvrage de Coupland, à cet égard, se situe dans